

ARRÊT DE TRAVAIL *en 2025* dans la **Police Nationale** ?



**Application de 3 JOURS DE CARENCE
+ AMPUTATION DE 10% DE SALAIRE sur
le reste du mois ?**

**Les conséquences de cette mesure dans
la vie réelle si elle était appliquée :**

SITUATION :

Abdel est Major.
Il est au 6ème échelon de son grade.
Il travaille à la BAC de Chartres.

ARRÊT DE TRAVAIL :

Abdel est motard et, lors d'une balade sur un jour
de repos, il est percuté par un véhicule.
Conséquences : entorses du poignet et de multiples
contusions qui nécessiteront 20 jours d'arrêt de travail.

ACTUELLEMENT :

1 jour de carence sur salaire net = **- 114€**

PROCHAINEMENT (2025) :

3 jours de carence sur salaire net = **- 342€**

90% de salaire sur les jours en arrêt maladie = **- 194€**

Soit une perte mensuelle nette de - 536€

